

Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents  
des Clubs en Championnats de France

Paris, le 11 août 2015

Commission Fédérale Sportive  
Nos réf : 2015/D/4/ASN/CDU

**Objet : Documents, consignes et informations relatives aux Championnats de France, à communiquer à vos entraîneurs et dirigeants**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les feuilles de marque à **utiliser uniquement pour les rencontres officielles** de votre division à domicile.

Pour assurer un bon déroulement de la saison sportive 2015-2016, nous vous recommandons de consulter, sur le site fédéral [www.ffbb.com](http://www.ffbb.com), les rubriques et/ou documents suivants :

- Dans l'onglet « FFBB » :

- « L'Annuaire officiel » et les « Règlements sportifs » (dans « nos règlements »), et plus particulièrement :
  - Les Règlements Sportifs des Championnats et Coupes de France (règles générales - voir détails ci-dessous)
  - Les règlements sportifs particuliers par division
  - Les dispositions financières
- « Calendriers et coordonnées clubs » (dans « Calendriers et coordonnées clubs »)
  - Le **calendrier général** : dates des championnats et coupes de France
  - Calendriers des rencontres par division
  - Nom-adresse-Téléphone-Courriel des correspondants et salle principale où évolue chaque équipe
- « Les Procès-verbaux » des décisions (« Dirigeants / S'informer / PV »)

- Dans l'onglet « Compétitions » :

- Tous les calendriers, résultats et classements par division

Pour obtenir les codes de saisie de FBI V2, veuillez contacter votre comité départemental.



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

## Les règlements sportifs des Championnats et Coupes de France

### 1. Dérogations d'horaire, date

**Vous devez effectuer vos dérogations directement via notre site par le module club.** Il est toutefois conseillé de contacter le club adverse pour un accord tacite préalable.

- Si la demande parvient à la FFBB **avant le début du championnat**, la demande de dérogation est **gratuite** ;
- Si la demande est formulée et/ou parvient à la FFBB après le début du championnat, **elle est payante (80 € pour les seniors, 50 € pour les jeunes)**. La demande de dérogation devra parvenir **au moins un mois** avant la date prévue.

Pour rappel :

- « **Tout report à une date ultérieure sera refusé** »
- « **La Commission Fédérale Sportive fixera l'horaire de la dernière journée retour des Championnats de France, sans que cet horaire puisse être modifié par les organisateurs.** » (2 dernières journées pour la LFB).

ATTENTION : Pour les clubs souhaitant le couplage de rencontres de Championnat de France où le jour, l'horaire et le lieu sont identiques, l'association sportive recevante doit prendre toutes les dispositions pour proposer des aménagements. Elle doit ainsi prévoir une salle pour chacune des équipes en cas de refus du club adverse.

### 2. Changements de salle

Veuillez vérifier **AVANT LE DEBUT DE SAISON** que la salle indiquée sur le site fédéral, pour chacune de vos équipes engagées en championnats de France est correcte ; sinon nous envoyer un mail rectificatif (nom de la salle, adresse complète, code postal, ville) à : [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com).

A noter que le changement de lieu n'est pas payant, et ne nécessite pas l'accord de l'adversaire.

Dans un souci d'uniformité et d'équité sportive, l'ensemble des groupements doit impérativement être en totale conformité avec le nouveau règlement avant la reprise du championnat pour la saison 2015/2016 : chronomètres de tirs (24"/14") (seulement pour les seniors) et nouveaux tracés des terrains de Basketball imposés par la FIBA (décisions du bureau central d'avril 2008). Dans le cas contraire, ces groupements sportifs ne pourront accueillir leur(s) adversaire(s) et devront se déplacer sur un équipement répondant aux nouvelles dispositions règlementaires ainsi qu'à l'ensemble du règlement des salles et terrains en rapport avec leur niveau de compétition.

Pour Rappel : Si des renseignements sont erronés dans FBI ou si votre salle ne répond pas à la réglementation en vigueur, merci de bien vouloir contacter votre Comité Départemental.



117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

### 3. Changements en semaine

Rencontre en semaine non prévue au calendrier, vous êtes redevable d'une somme de : 300 € pour la LFB et 250 € pour la NM1.

Concernant les officiels, une indemnité supplémentaire sera imputée (voir barème fédéral dans l'annuaire de la saison 2015-2016).

### 4. Pénalités financières

- Envoi tardif de feuille de marque ou feuille de marque non identifiable : 80 €
- Non-enregistrement des résultats, 1h après la fin de la rencontre : 50 €

### 5. Traitement des :

- Réserves par la Commission Sportive
- Réclamations par le HNO (LFB et NM1) et par la Commission Fédérale des Officiels (les autres divisions du Championnat de France)
- Dossiers de Discipline par la Commission Juridique

### La feuille de marque électronique (ou e-Marque)

Comme il a été décidé par le Comité Directeur, la feuille de marque électronique (ou e-Marque) sera obligatoire pour :

- Les Championnats de France de Jeunes et la Nationale 3, dès le début de la saison 2015-2016, soit à partir du **WE du 26 et 27 septembre 2015** ;
- La Nationale 2, **début janvier 2016**.

Les quelques feuilles de marque papiers adressées sont à **utiliser uniquement en « feuille de secours » (cas de soucis avérés dans la mise en place de l'e-Marque : bugs, ou autres problèmes matériels par exemple). L'ensemble des documents relatifs à la mise en place de l'e-Marque sont à consulter dans la partie Bloc-Notes du site Internet de la FFBB.** Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, merci de bien vouloir envoyer un e-mail à : [emarque-assistance@ffbb.com](mailto:emarque-assistance@ffbb.com).

Nous restons, bien entendu, à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions sur les Championnats de France ou pour compléter votre information à l'adresse suivante : [sportive@ffbb.com](mailto:sportive@ffbb.com). Pour contacter une autre commission ou un autre service de la FFBB, les coordonnées sont indiquées sur le site en bas de la page d'accueil : « Nous contacter ».

Veillez croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Alain SALMON**  
**Président de la Commission Fédérale Sportive**

Copie pour information aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux